

Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur

Objectif :

Formation permettant à un titulaire d'une qualification ERP/IGH3, d'une équivalence ou d'une qualification SSIAP3 ne pouvant justifier d'une période de 1607 heures dans la fonction durant les 36 derniers mois, d'obtenir la qualification SSIAP3 ou de recouvrir la capacité à travailler comme Chef du service de sécurité incendie.

Texte de référence :

Arrêté du 2 mai 2005 modifié

« La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - *articles M5 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.*

Débouchés :

Occuper la fonction de Chef de service de sécurité incendie

Validation :

Test de connaissances et bilan pédagogique validé par le directeur des formations - attestation de remise à niveau SSIAP3 pour les titulaires de la qualification SSIAP3

- ou Certificat de qualification SSIAP 3 par équivalence délivré par le Ministère de l'Intérieur pour les titulaires des qualifications ERP/IGH3

Contenu pédagogique :

- Les outils d'analyse – trame d'analyse d'un projet de construction d'aménagement et réaménagement de l'existant – étude de cas et rédaction d'un C.L.I.C.D.V.C.R.E.M. et d'une notice technique de sécurité
- Documents administratifs – connaître et mettre à jour les documents administratifs
- Fonction achat – savoir procéder à des achats courants – procéder à la passation de marché
- Fonction maintenance – les contrats de maintenance des installations de sécurité
- Organiser le service – gestion du personnel et des moyens du service

Pré requis :

Pré requis à la formation : - être titulaire du SSIAP 3 sans avoir travaillé dans la fonction pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois - Ou être titulaire de la qualification ERP/IGH 3 et non recyclé - PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité

Moyens pédagogiques :

Vidéoprojecteur et rétroprojecteur - Séquences vidéo relatives à la sécurité incendie - Supports de cours individualisés remis aux apprenants - S.S.I. de catégorie A - Circuit de vérification et de ronde.

CALENDRIER DE FORMATION :**PARIS – LA DÉFENSE**

| | |
|----------------|---------------|
| 23 au 27 jan | 19 au 23 juin |
| 06 au 10 mars | 04 au 08 sept |
| 03 au 07 avril | 02 au 06 oct |
| 15 au 19 mai | 18 au 22 déc |

**MARSEILLE**

sur demande

**LYON**

sur demande

**ROUEN**

sur demande

**Durée :**

35 heures – 5 jours

**Nombre de stagiaires :**


15 participants maximum.

**Lieu :**

Formation en inter sur notre plateau formatif de Courbevoie La Défense (92) - Possibilité de formation en intra Paris et Province.

**Tarif :**

Nous consulter – Tarif multi stagiaire et intra sur demande.

Pour plus d'informations, contactez nous au  0811 656 206 / N° de déclaration d'Activité : 11751048975
n° non surtaxé